

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

FCP VALEURS AL KAOUTHER
Fonds Commun de Placement
régé par le code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001
Agrément du CMF N°09-2010
du 17 Mars 2010

TUNISIE VALEURS porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de FCP VALEURS AL KAOUTHER aura lieu le lundi **06 septembre 2010**.

FCP VALEURS AL KAOUTHER présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination	: FCP VALEURS AL KAOUTHER
Siège social	: Immeuble Integra. Centre Urbain Nord Tunis Mahrajène - 1082 -
Forme juridique	: Fonds Commun de Placement
Type	: FCP mixte
Durée de vie	: 99 ans
Objet Social	: La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds propres
Législation applicable	: Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif.
Montant des fonds	: 100.000 dinars divisés en 1 000 parts de 100 dinars chacune.
Date d'agrément	: 17 mars 2010
Promoteur	: TUNISIE VALEURS et AMEN BANK
Gestionnaire	: TUNISIE VALEURS
Dépositaire	: AMEN BANK
Distributeur	: TUNISIE VALEURS

Prix de souscription et de rachat :

Le prix de souscription est égal à la valeur liquidative nette de toutes commissions (en franchise totale de droit d'entrée).

Le prix de rachat est égal à la valeur liquidative diminuée d'une commission de rachat (droit de sortie) pour ceux qui procéderont au rachat d'une partie ou de la totalité de leurs parts selon les proportions suivantes :

- 3% de la VL si la durée de détention est inférieure à 1 an.
- 2% de la VL si la durée de détention est inférieure à 2 ans.
- 1% de la VL si la durée de détention est inférieure à 3 ans
- 0% pour tout rachat réalisé au delà de trois ans.

Pour plus d'informations sur FCP VALEURS AL KAOUTHER, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 06 juillet 2010, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.